



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
TARN



Diagnostic et préconisations sur la biodiversité



SOMMAIRE

I - Introduction et contexte du projet

II – Le site Etat des lieux

III – Diagnostic de l'existant

a - Oiseaux

b - Libellules et papillons

c - Eléments d'aménagement et de gestion existants

IV – Gestion et aménagements proposés

a - Commentaires

b - Commentaires

c - Commentaires

V – Annexes

1 - Autres espèces

2 - Des arbustes pour la haie

3 - La charte des Refuges LPO



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
TARN

La **LPO** du Tarn est une association à but non lucratif de protection de la faune et de ses milieux dans le département du Tarn. Par ses multiples axes d'intervention, c'est elle qui gère le programme Refuges©LPO dans le département. Elle a pris en charge la réalisation de ce Refuge en Haute-Garonne.



L'entreprise **Diego informatique** située à Montastruc-le-Conseillère (département 31) a souhaité adhérer au programme des Refuges©LPO entreprises.



Dans le cadre d'une convention entre l'entreprise Diego informatique, la LPO Tarn représentant la LPO Haute-Garonne et la LPO France, un Refuge LPO a été créé en juin 2016.

I - Introduction et contexte du projet

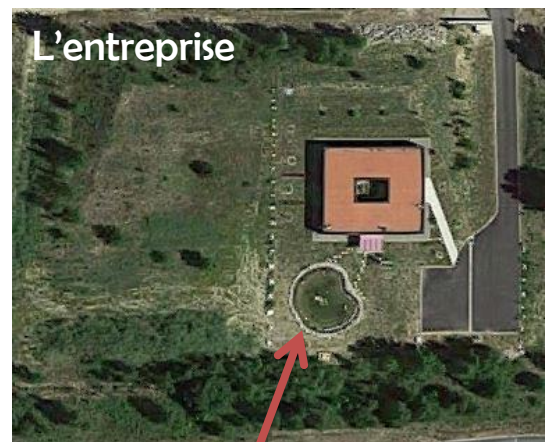
Cyril Itarte, gérant de l'entreprise « Diego informatique » située à Montastruc-la-Conseillère, 430 rue de l'Ormière 31380, a contacté la LPO car il souhaitait intégrer le réseau des Refuges LPO.

C'est la LPO Tarn qui a concrétisé le projet à la place de la LPO 31 qui ne pouvait se rendre disponible sur ce projet.

Soucieux de faire du terrain dont l'entreprise est propriétaire un lieu favorable à la biodiversité, Cyril Itarte a réalisé plusieurs aménagements dont la pièce maîtresse est la réalisation d'une mare.

Rejoindre le réseau des Refuges LPO s'est naturellement inscrit dans le projet de départ en offrant la possibilité d'accroître la biodiversité et de communiquer la démarche auprès des autres entreprises du secteur.

Lieu : L'entreprise est située sur une zone d'activités (ZA de l'Ormière 31380 Montastruc-le-Conseillère). A proximité coule le ruisseau des Mortiers.



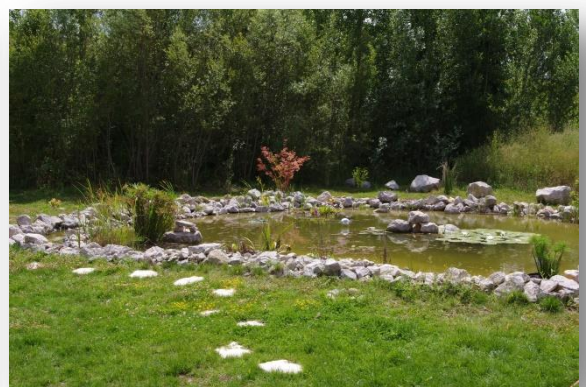
II –Le site – Etat des lieux

Description : Le bâtiment est récent puisque son installation date d'avril 2014. La plupart des installations et aménagements répondent à un souci de respect de l'environnement. Le bâtiment à énergie passive est caractérisé par une ossature bois. Un poêle à bois assure le chauffage complémentaire en hiver. Le terrain d'une superficie de 2500 m² est un espace plat délimité par deux forts talus. A cause de la création de la zone d'activités, le sol a été fortement remanié.

Plusieurs aménagements ont été réalisés avant la création du refuge afin de faire de l'espace qu'il soit extérieur ou intérieur un lieu agréable à vivre.

En ce qui concerne le terrain non bâti :

- Une grande mare végétalisée et bordée de cailloux occupe une grande partie du terrain.
- Diverses plantations ont été réalisées.
- Des arbres fruitiers ont été plantés.
- Un potager sur bacs a été installé.
- Du marquage vitres a été placé pour remédier aux collisions des oiseaux.
- Des mangeoires sont installées en hiver.



III – Diagnostic de l'existant

a – Les Oiseaux

Les espèces rencontrées sont relativement peu nombreuses et il s'agit le plus souvent d'espèces généralistes.

La situation dans une zone d'activités près d'une ville et les perturbations dues à la création de la ZA (sol / végétation avec semis de peupliers hybrides) explique cet état de fait.

L'installation de mangeoires en hiver fidélise certaines espèces comme les mésanges (bleue et charbonnière).

La présence de la friche à l'ouest du terrain est un élément favorable (source de nourriture : graines de plantes sauvages, insectes). Mais le terrain a vocation à être construit.

Une ruisseau (ruisseau des mortiers) passe à proximité et permet une certaine attractivité du site.

Quelques oiseaux qui fréquentent le site.



Le **Rougequeue noir** est très présent près des habitations car il aime bien nicher sur le bâti. Bien qu'insectivore, quelques individus peuvent passer l'hiver dans nos contrées.



Le **Mésange charbonnière** fréquente les jardins. Grande consommatrice de chenilles au printemps, elle a besoin de cavités pour installer sa nichée.



Plus petite que la charbonnière, la **Mésange bleue** fréquente les mêmes milieux. C'est une visiteuse assidue des mangeoires en hiver.



Souvent perché en haut d'un arbre, le **Bruant zizi** se repère à son chant monotone. Granivore, il apprécie les zones agricoles et installe son nid à faible hauteur dans un buisson.

III – Diagnostic de l'existant

b – Autres taxons

➤ Les Odonates (libellules) : la mare est très attractive pour les libellules.

La présence de végétaux favorise la reproduction : cachette, source de nourriture pour les larves (essentiellement insectes aquatiques), supports pour les émergences et poste de guet pour les mâles territoriaux.

On peut y observer le comportement de ces insectes : défense du territoire, accouplement (cœur copulatoire), ponte et émergence. Les larves passent en général une année dans la mare en effectuant plusieurs stades de développement.

Les libellules immatures s'éloignent ensuite de leur site et vont poursuivre leur développement en se nourrissant d'insectes divers avant de rejoindre la mare pour se reproduire.

La proximité du ruisseau est un atout car il favorise le déplacement de ces insectes inféodés aux zones humides (notion de corridor écologique).



Orthetrum
bleuissement



Libellula depressa



Ischnura élégante



Cœur copulatoire

➤ Les Lépidoptères (papillons) :

Peu d'espèces de papillons de jour ont été inventoriées ; leur observation étant très dépendante des conditions météorologiques et de la fréquence de ces observations.

Certains aménagements favorisant le cycle complet des insectes permettraient sans doute d'accueillir plus d'espèces.



III – Diagnostic de l'existant

c – Éléments d'aménagement et de gestion existants

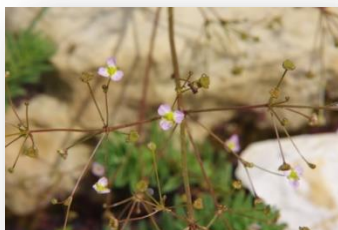
Points forts



- La mare d'une belle surface présentant plusieurs niveaux d'eau et plantée de divers végétaux.
- Le 0 phyto.
- La « pelouse » rustique qui accueille des plantes sauvages.
- Le talus.
- La présence de la jachère sur le terrain voisin (mais provisoire et pas de champ d'action sur cet espace).
- Le verger.



Points à améliorer



- Favoriser l'implantation de plantes hélophytes (dont les racines vivent sous l'eau mais les tiges, fleurs et feuilles sont aériennes) comme les Iris des marais, les Plantains d'eau, la menthe aquatique...
- Conserver certains espaces de pelouse tondus seulement à l'automne.
- Eviter la propagation des peupliers hybrides du talus et conserver les arbres plus propices à la biodiversité.



IV – Gestion et aménagements proposés

Les aménagements réalisés sur le site sont déjà très prometteurs pour offrir des habitats diversifiés afin d'accueillir une plus grande biodiversité.

D'autant plus que les travaux réalisés pour mettre en place la zone d'activités a beaucoup perturbé le milieu.

Les espèces végétales et animales qui ont réinvesti le site sont très généralistes. Il est donc important de **restaurer certains milieux sous la forme de micro-habitats** afin de gagner en nombre d'espèces et donc d'augmenter la biodiversité.

Pour cela certains aménagements peuvent être réalisés.

PRÉCONISATIONS DE GESTION

- Suppression de certains arbres envahissants comme les Peupliers hybrides.
- Conservation des arbres intéressants pour la biodiversité (Saules).
- Si des arbres sont coupés (peupliers en surnombre, les rémanents à laisser sur place lors de l'élagage des arbres (tas de bois).
- Tontes différenciées des espaces en pelouse avec créations de cheminements.
- Repiquage de certaines plantes hélophytes déjà présentes.
- Pas d'introduction de poissons qui déséquilibrent la vie aquatique.

PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

- Compléter les arbustes sur la limite de propriété (côté jachère) afin de créer une haie bocagère.
- Mise en place de « piquets » type bois flotté pour offrir aux libellules un poste de guet et pourquoi pas observer un Martin-pêcheur.
- Plantation de végétaux aromatiques sur le talus (entrée ⇨ parking) pour favoriser les pollinisateurs.
- Mise en place d'un espace en jachère fleurie.
- Création d'un muret de pierres sèches et pourquoi pas d'une spirale à insectes.
- Installation de nichoirs adaptés pour certaines espèces d'oiseaux cavicoles.
- Utilisation des techniques de permaculture pour le potager.
- Plantation de petits fruitiers entre les arbres de haute tige du verger (principe de la forêt-jardin).

IV a – Commentaires

Le tas de bois est un exemple de micro-milieu très intéressant car il permet d'offrir habitat et source de nourriture à de nombreuses espèces (insectes, reptiles, oiseaux, micro-mammifères).

Dans un espace ne comportant de vieux arbres, il permet de recréer un élément manquant dans les écosystèmes au cycle perturbé.



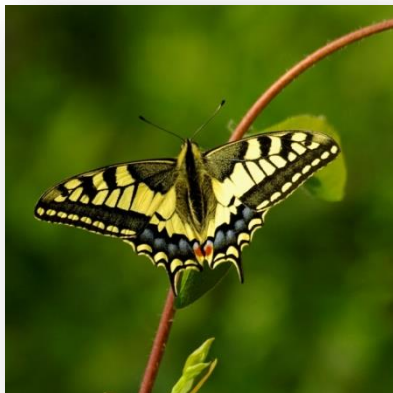
En ne tondant certains espaces qu'un fois l'an (en septembre/octobre) on favorise la diversité des plantes sauvages qui peuvent alors réaliser leur cycle complet.

Par conséquent, toute une faune diversifiée elle aussi pourra trouver un habitat et une nourriture adaptée.



Les Chardonnerets élégants apprécient les graines de chardons ou de Cardère sauvage.

Le Machaon et...



De nombreux papillons ne pondent que sur une espèce de plante d'où l'intérêt de favoriser la diversité des plantes et donc des espèces inféodées.

... la carotte sauvage.



IV b – Commentaires

Une haie bocagère favorable présentera une diversité de végétaux de différentes hauteurs.

Favoriser les arbustes à baies est très intéressant pour les oiseaux qu'ils soient hivernants ou migrateurs (Sureau, Aubépine, cornouiller, Laurier-tin...

Laisser une belle place aux végétaux locaux et adaptés au terrain et au climat.

Intercaler dans la haie des arbres ou arbustes fruitiers (Noisetier, Pommier sauvage, Prunier, Figuier + groseiller, mûrier, framboisier...)



Cornouiller sanguin

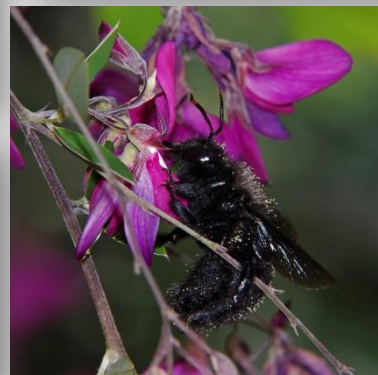
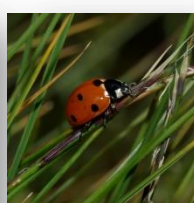


Sureau noir



Aubépine

Le muret de pierres sèches ou la spirale à petite faune (muret sur un petit espace) est un habitat de premier choix pour une faune diversifiée : abeilles solitaires, lézards et couleuvres, crapauds, hérissons, coccinelles et tout un cortège d'insectes. Certains oiseaux comme le Troglodyte mignon peuvent y installer leur nid.



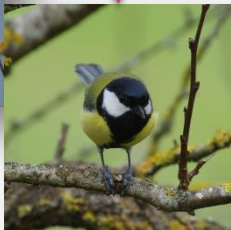
IV c – Commentaires

Certaines espèces d'oiseaux sont « cavicoles », c'est-à-dire qu'elles nichent dans une cavité. Certains nichoirs peuvent être installés sur les grands arbres de la périphérie.

Le Rougequeue noir quant à lui apprécie le bâti pour nicher. Un nichoir adapté peut être placé sur le bâtiment lui-même.



Nichoir « Boîte aux lettres » simple ou à balcon



Pour favoriser les insectes, il est possible d'installer des « hôtels à insectes ».



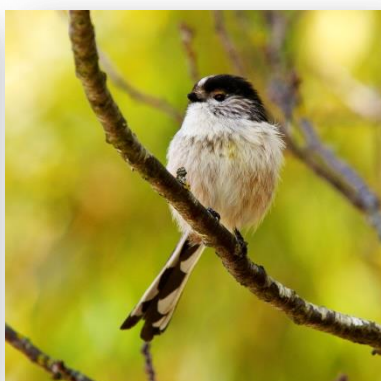
V - Annexe 1

Autres espèces

Certains oiseaux peuvent profiter des aménagements réalisés et être observés.
Quelques exemples :



Loriote d'Europe



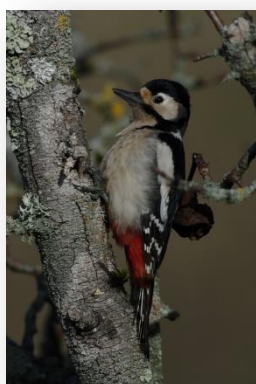
Mésange à longue queue



Verdier d'Europe



Accenteur mouchet



Pic épeiche



Geai des chênes



Pinson des arbres



Fauvette à tête noire ♀



Fauvette à tête noire ♂

V – Annexe 2

Planter des arbustes pour réaliser une haie bocagère ou créer une strate supplémentaire entre l’herbe et les arbres permettrait d’augmenter sensiblement le potentiel écologique du parc.

- Quelle essence choisir ? Tout d’abord rechercher des essences indigènes, c’est-à-dire existant à l’état sauvage car elles sont parfaitement adaptées au milieu et à la faune locale.
- Les arbustes produisant des baies sont les plus recherchés.
- Très attractifs pour tout un cortège d’insectes, ils offrent une ressource nourricière pour les insectivores et l’élevage des nichées.

Espèces	Particularités et intérêts pour la faune
Aubépine	Floraison attractive (insectes) / Fruits persistant / Nidification (épineux).
Noisetier	Fruits (akène) très appréciés des <i>sittelles</i> , <i>geais</i> et <i>écureuils</i> .
Sureau noir	Drupes en été très recherchées par les oiseaux (80 espèces).
Troène	Floraison très mellifère / Baies noires à l’automne, persistant.
Prunellier	Drupes à l’automne persistant longtemps / Nidification (épineux).
Cornouiller sanguin	Drupes en automne très appréciées de la <i>Fauvette à tête noire</i> .
Cornouiller mâle	Floraison en mars très mellifère / Fruits à l’automne.
Eglantier	Fruits riches en nutriments consommés en hiver (oiseaux, mammifères).
Fusain d’Europe	Fruits (capsule rose et graine orange) très appréciés du <i>Rougegorge</i> .
Prunellier	Drupes bleu-noir consommées par les oiseaux et mammifères.
Viorne obier	Fleurs en ombelle / Drupes rouges à l’automne.
Viorne lantane	Floraison en ombelle / Drupes rouges puis noires à l’automne.
Laurier tin	Feuillage persistant / Fruits à l’automne persistant / Nidification.
Epine-vinette	Baies rouges en automne persistant longtemps / Nidification (épineux).
Alisier torminal	Fruits globuleux à l’automne recherchés par les mammifères.

Le Lierre, une aubaine pour la faune:

*Sa floraison tardive profite aux pollinisateurs ;
 ses fruits nourrissent les oiseaux en hiver à une
 époque où la nourriture est rare ;
 certains oiseaux apprécient son couvert pour
 installer leur nid ;
 son feuillage persistant protège les troncs de la
 dessiccation et du froid.*





LA CHARTE DES REFUGES LPO MON ÉTABLISSEMENT EST UN REFUGE

En créant un Refuge LPO Mon établissement est un Refuge, mon établissement s'engage moralement à préserver la nature et améliorer la biodiversité sur mon Refuge et à respecter les principes suivants :

PRINCIPE 1 : Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages

En protégeant les oiseaux et la nature en veillant à la tranquillité des lieux, en particulier pendant les périodes sensibles comme lors de la nidification et des grands froids.

En diversifiant et en aménageant, selon la surface de mon Refuge, des milieux favorables à la faune et à la flore sauvages, comme une haie champêtre, une mare ou un mur de pierres sèches.

En privilégiant la plantation d'espèces qui poussent naturellement dans ma région, plus résistantes aux conditions climatiques et adaptées à la faune locale.

PRINCIPE 2 : Renoncer aux produits chimiques

En adoptant un mode de gestion écologique de mon Refuge et en préférant les techniques manuelles de désherbage ou les produits biologiques si une intervention est vraiment nécessaire.

En préférant les engrais naturels (compost, purin d'ortie, etc.) pour les plantes exigeantes comme les arbres fruitiers ou les légumes, en favorisant les associations de plantes et les auxiliaires réduisant les maladies.

PRINCIPE 3 : Réduire l'impact sur l'environnement

En adoptant des gestes éco citoyens, notamment en utilisant raisonnablement les ressources naturelles comme l'eau et en recyclant mes déchets ménagers.

PRINCIPE 4 : Faire du Refuge LPO Mon établissement est un refuge un espace sans chasse pour la biodiversité

En m'engageant à ne pas chasser dans mon Refuge s'il se situe dans une zone où la chasse peut s'exercer.

En entreprenant toute démarche utile, à mon initiative et avec les conseils de la LPO, pour que la chasse puisse y être interdite dans les meilleurs délais.

Rédaction et réalisation :
Evelyne Haber
LPO Tarn, septembre 2016



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
TARN

LPO Tarn
Place de la Mairie
BP 20027
81290 LABRUGUIÈRE
Tel : 05 63 73 08 38
tarn@lpo.fr



iego Informatique

DIEGO Informatique
430 rue de l'Ormière
31380 MONTASTRUC-la-CONSEILLERE
Tel : 05 34 25 38 25
diego@diego.fr